

le journal de l'**A.D.V.E.P.**

Association de Défense et de Valorisation de l'Environnement et du Patrimoine

Le mot du président

Cette année encore, l'ADVEP s'est beaucoup investie dans de nombreuses actions d'éducation à l'environnement : animations dans les bois de la Comté, actions avec les scolaires et le périscolaire, sensibilisation lors de la semaine du développement durable, etc. Tout cela est important et nous continuerons à le faire.

Dans un contexte général de changement climatique, de disparition de la biodiversité et de politique publique souvent en désaccord avec ses propres discours sur la préservation de l'environnement et la santé des populations, nous devons nous interroger sur ce que signifie aujourd'hui défense de l'environnement à Vic-le-Comte

Il semble, malheureusement, que nous n'ayons pas grand chose à attendre de nos grands décideurs mondiaux et nationaux (cf. COP 25 à Madrid).

Face à la puissance des intérêts financiers au détriment des intérêts écologiques, il est indispensable d'accentuer la pression que chacun peut exercer, à titre personnel, en modifiant notre rapport à l'environnement et notre mode de consommation (le pouvoir de notre propre porte-monnaie), mais aussi (surtout ?) au travers d'un engagement au sein d'associations comme l'ADVEP.

Soyons optimistes, cela permettra peut-être de faire un peu bouger les lignes.

Je vous laisse réfléchir à cela... et à votre engagement futur à nos côtés.

Marc Bonhomme

Des amphibiens menacés

Les amphibiens sont de véritables acteurs du maintien de la biodiversité. Ils réduisent les populations de moustiques qui peuvent être vecteur de maladies, et sont source de nourriture pour beaucoup d'autres animaux. Leur sensibilité à l'environnement (pollution, réchauffement climatique, qualité de l'eau, ...) apporte des informations sur l'activité humaine et ses conséquences. Ils sont aussi sensibles à la suppression et à la fragmentation des milieux, il est important de les protéger.



Entre le village d'Yronde-et-Buron et celui de Saint-Babel, à proximité de Vic-le-Comte sur la D49, chaque année de nombreux amphibiens se font écraser. De fin février au début du printemps (mi-avril), quand les températures augmentent et que la pluie humidifie le terrain, crapauds et autres amphibiens sortent d'hivernation. Au-dessus de la D49, la forêt aura été le lieu de repos idéal de ces petites bêtes.

En contrebas de cette route se situe un plan d'eau. Pour les anoues (crapauds, grenouilles) qui se reproduisent en milieu aqueux (excepté l'Alyte accoucheur) c'est un endroit parfait. Mais, vous l'avez peut-être constaté de vous-même sur cette route en partant ou en revenant du travail, ils sont grand nombre à se faire écraser. En France, la loi n°76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, l'arrêté du 22 juillet 1993 et l'arrêté du 24 avril 1979 protègent tous les amphibiens. Seulement deux espèces échappent à cette loi : la Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*) et la Grenouille rousse (*Rana temporaria*). Encore faut-il savoir les différencier des autres grenouilles.

L'ADVEP porte une attention particulière à ce problème d'écrasement et aimerait pouvoir agir. Il s'agirait a priori de beaucoup de Crapauds communs (*Bufo bufo*).



Avis de décès

Il était grand et beau, majestueux le long de la route de Clermont. Il avait survécu à la graphiose contrairement à la quasi-totalité de ses congénères. Nous, ADVEP, lui avons rendu hommage en 1998 en le signalant comme arbre remarquable de Vic-le-Comte et en déposant à ses pieds une plaque identificatrice.

Cet Orme champêtre n'est plus. Il n'a pu résister à la mise à l'air d'une partie de son système racinaire. IL est donc mort et comme il présentait de ce fait un danger pour la route... il a été coupé.

Il ne restera bientôt plus rien à transmettre aux générations futures.

Ont également disparu cet hiver, les arbres de l'école de Longues (suite à des tailles trop sévères ?). Conséquence immédiate : plus un seul m² d'ombre dans la cour pour nos enfants l'été prochain.

Le projet LEADER et le patrimoine

Dans le cadre du projet européen leader de mise en valeur du Val d'Allier et piloté par le grand Clermont, un circuit de visite de Vic-le-Comte, agrémenté de panneaux informatifs, doit être mis en place en 2020.

Une dizaine de points d'implantation/centres d'intérêts ont été retenus :

- Jeu de paume
- Quartier Saint-Jean
- Place du vieux marché
- Sainte-Chapelle
- Couvent de Frontevrault (couvent des Dames)
- Sételle (2 thèmes : ruisseau de Cougoul et faïenceries de Vic-le-Comte)
- Porte Robin (et maison à pans de bois ?)
- Croix (boulevard de Beussat)

L'ADVEP s'est fortement investie dans cette opération. La matière (texte, illustrations...) permettant leur réalisation a été transmise à la municipalité. Nous aimerions qu'ils puissent être mis en place avant le début des animations liées aux 500 ans de la Sainte-Chapelle.

Marc Bonhomme

On parle beaucoup de l'apiculture en détresse et de la pollinisation des fruits et des légumes en danger, faute d'abeilles. Mais on oublie souvent que d'autres insectes souffrent et même disparaissent dans l'indifférence générale, car leur rôle de pollinisateurs est très discret et pourtant essentiel. Evidemment ils ne produisent pas ce bon miel dont l'homme se délecte!

Aussi je vous présente l'un de ces insectes qui affectionne particulièrement le lierre trop souvent détruit dans les jardins. Pour tout savoir sur cet insecte je vous invite à lire le numéro 107 de La Hulotte, revue amusante et rigoureusement documentée. Voici donc : **L'ABEILLE DU LIERRE.**



Souvent confondue avec l'abeille domestique, elle est appelée **Collète du Lierre** et vit en solitaire. Elle butine toute sa vie uniquement sur les ombelles du lierre, tranquillement sans se presser contrairement à l'abeille des ruches qui file de fleurs en fleurs. Lorsque ses pattes sont chargées de pollen, elle fonce vers son "nid", creusé dans un talus jusqu'à près d'un demi-mètre de profondeur. C'est un long couloir avec de chaque côté plusieurs chambrettes individuelles bien étanches où Collète accumule un mélange de pollen et de nectar de lierre. Puis elle y pond un œuf et referme hermétiquement. Si l'arrière saison est belle, elle pondra ainsi une vingtaine d'œufs, qui se trouveront à l'abri de l'humidité pendant dix mois.

Pourquoi se reproduire à l'automne ? C'est l'époque de la floraison du Lierre quand il n'y a presque plus de fleurs dans la nature et beaucoup d'insectes ont déjà disparu, donc peu de concurrents ou d'ennemis pour la Collète.

Quand elle a fini de pondre, notre petite abeille meurt, elle aura vécu six semaines. C'est au mois de septembre suivant que les jeunes abeilles sortiront de leur cellule, qu'elles seront immédiatement fécondées, les mâles étant nés une semaine avant.

Comment reconnaître l'Abeille du Lierre? Elle est beaucoup plus petite que l'abeille domestique, a une belle toison rousse, des bandes noires et orange bien dessinées autour de l'abdomen et elle range presque toujours ses deux ailes courtes sur le dos, l'une au-dessus de l'autre, lorsqu'elle butine, à la manière du bourdon. En conclusion : préservez votre lierre et vous pourrez admirer, sans danger, cette très jolie abeille, indispensable à la biodiversité.

Bonne observation !

Nicole Saulas

Ecocide en cours de finalisation - contamination généralisée.

Des membres de l'ADVEP ont rejoint le collectif citoyen « Stop Glyphosate 63 », un relais local de la « Campagne Nationale Glyphosate - J'ai des pesticides dans mes urines, et toi ? » (pour une agriculture sans pesticides) www.campagneglyphosate.com.

Les auvergnat.e.s, venant de toute la région, furent les dernier.e.s à rejoindre la démonstration des « Pisseurs Involontaires de Glyphosate ». Les résultats de ces analyses, après prélèvements d'urines réalisés sous contrôle d'huissier le jeudi 5 décembre 2019, dès 6h du matin, à jeun, sont arrivés fin décembre par courrier du laboratoire expert, accrédité et sélectionné pour sa méthode : **Biocheck** à Leipzig en Allemagne. Ceux-ci n'en furent pas moins révélateurs. Aucun lien apparent entre habitude de consommation et taux mesurés, très variables d'un individu à l'autre.

Pour les **36 volontaires, dont 3 jeunes enfants**, allant de **8 à 85 ans**, les résultats ont oscillé entre **0,18 ng/ml** (nanogramme par millilitre) pour le plus bas et est monté jusqu'à **2,70 ng/ml pour le plus élevé !** Faisant une valeur médiane (qui sépare en 2 l'effectif) de **0.98 ng/ml** et une moyenne de **1,20 ng/ml**, donc environ **12 fois supérieur au taux admissible dans l'eau courante (le mien fut de 1,84 ng/ml)**.

Pour rappel le taux admissible dans l'eau potable ne doit pas dépasser 0,1 ng/ml et l'effet cocktail de tous les pesticides ne doit jamais dépasser 0,5 ng/ml.

Plus inquiétant, l'intoxication infantile est d'autant plus grave, que proportionnellement à leur âge et leur poids, elle s'imprègne malgré eux dans leurs cerveaux en pleine croissance. Un rapport publié en avril 2015 par Greenpeace, expose les différentes répercussions sur la santé humaine engendrées par l'utilisation des pesticides :

- chez les enfants exposés à des taux élevés de pesticides in utero, différents impacts ont été observés, tels que le retard du développement cognitif, des effets comportementaux et des malformations congénitales. Une corrélation forte a également été mise en évidence entre l'exposition aux pesticides et l'incidence de la leucémie chez l'enfant.
- Des études ont montré que plus l'exposition aux pesticides est importante, plus l'incidence de plusieurs types de cancers (prostate, poumons, etc.) et de pathologies neurodégénératives (maladie de Parkinson et d'Alzheimer) est élevée.

Il existe également un solide faisceau de preuves selon lesquelles l'exposition aux pesticides serait associée à l'affaiblissement du système immunitaire et à des déséquilibres hormonaux. Le glyphosate serait cancérigène

et génotoxique (il détériore les membranes et l'ADN cellulaire).

Cette substance est largement utilisée dans le monde entier et constitue l'ingrédient actif de plus de 750 produits utilisés dans les domaines de l'agriculture, de l'entretien des forêts, ainsi qu'en milieu urbain et dans le cadre domestique (cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2017/02/rapport_sante_et_pesticides.pdf).

Nous avons tous du glyphosate dans nos corps. Du glyphosate et sans doute beaucoup d'autres poisons que nous ne voulons plus. Le glyphosate nous sert de marqueur principal pour apporter la preuve de notre **contamination généralisée** quotidienne par les pesticides, car il n'existe pas naturellement dans l'environnement.

La finalité personnelle de ce test est de montrer que nous avons **tous** des pesticides dans notre corps et de sensibiliser le grand public, les utilisateurs et les décideurs.



Pour information le glyphosate est une molécule parmi des milliers de pesticides (insecticides, fongicides, etc.) rentrant dans la catégorie des herbicides et est l'un des composants actifs du très décrié «**Roundup**». Il agit comme inhibiteur d'une enzyme spécifique chez les plantes, il a aussi probablement une action antibiotique. Commercialisé depuis 1974 par la société Monsanto, racheté par Bayer et d'autres sociétés depuis 2000, quand son brevet est passé dans le domaine public.

C'est actuellement le pesticide le plus vendu au monde, avec plus de 800 000 tonnes répandues chaque année. Rien qu'en France, **8 800 tonnes** de glyphosate ont été vendues en 2017, soit environ un tiers des 27 000 tonnes d'herbicides écoulées dans le pays » (Le Monde, 28 juin 2019).

Ces quantités non seulement se cumulent chaque année dans l'environnement mais en plus reste en constante augmentation dans les volumes de vente en 2019.

Nous ne savons pas encore interpréter les conséquences de ces résultats de façon sûre. D'autant que nous avons la preuve que notre taux individuel varie tous les jours. Donc pour chacun d'entre nous, pas d'inquiétudes ou de réjouissances mais une prise de conscience ! Quoiqu'il en

soit il n'y a pas de dose acceptable, que ce soit pour nous, les générations futures et toutes les autres espèces, nous ne voulons plus de ces poisons, que ce soit dans l'eau, l'air, les sols ou notre alimentation ! La norme devrait être 0 !

Cette empoisonnement est **global**. Que nous soyons tous positifs signifie naturellement que tous les êtres vivants sont touchés. Les plus fragiles, les plus petits sont malades ou meurent : oiseaux, insectes, vers de terre, etc.

Suite à ces résultats, le vendredi 7 février à Clermont-Ferrand, après manifestation, sensibilisation par une distribution de tracts puis médiatisation, notamment en direct dans l'émission H2O sur France Bleu, nous nous sommes rendus au tribunal de justice. L'objectif de ce mouvement ce même jour était de porter plainte, individuellement mais de façon simultanée rejoignant ainsi les 6 000 volontaires nationaux, pour :

- Mise en danger de la vie d'autrui,
- Tromperie aggravée,
- Atteintes à l'environnement.

Cette action collective a une portée nationale, européenne et mondiale.

Vous pouvez vous positionner sur cette action en signant l'appel des coquelicots "nousvoulonsdescoquelicots.org". Il est possible de soutenir financièrement le mouvement sur www.helloasso.com/associations/campagneglypho ou faire un chèque à l'ordre de Puy-de-Dôme Nature Environnement.

Olivier Pagot

2019 : des nouvelles de l'atelier "vigne et jardinage"

Début 2019, le 11 mars, des membres de l'ADVEP sont allés visiter le musée de la vigne de Plauzat qui cherchait des repreneurs éventuels. Nous avons pu évaluer la richesse des collections, qui dépassaient nos possibilités d'accueil. La visite a été conviviale et très intéressante ; les responsables du musée ont fait don à l'ADVEP d'outils anciens (sulfateuses, petit matériel, pressoir...). Le musée sera transposé par la suite à Saint-Floret.



Le 17 avril, les responsables de l'atelier vigne ont décidé d'implanter une seconde vigne, la première, datant d'une soixantaine d'années, commençant à vieillir sérieusement. Dûment conseillés par des personnes de l'association des caves d'Aubière, ils ont

mis en place à l'aide d'une tarière une cinquantaine de nouveaux ceps, à l'abri derrière leurs tubes de protection en plastique vert.



Le 25 avril, quelques participants de l'atelier se sont réunis au local de l'ADVEP pour mettre en place une exposition d'objets et de photos sur le travail de la vigne (greffe, taille, épointage...), de façon à ce qu'elle soit prête le jour du marché aux fleurs, le 5 mai, dans le cadre de la semaine du développement durable. L'ADVEP était présente aussi avec un stand sur les dangers de l'ambrosie. Le 5 mai donc, de nombreux visiteurs, souvent les parents des enfants associés aux travaux de l'atelier vigne, ont pu admirer l'exposition qui a rencontré un franc succès.

La veille, le 4 mai, quelques fidèles ont rassemblé des pierres sèches pour en faire un muret qui a beaucoup d'allure ; de forme arrondie, il abritera quelques pieds de tomates cerises, l'été venu. Le 31 mai, un peu d'entretien de la nouvelle vigne du Paradis s'est clôturé par un petit casse-crôte convivial.

Une seule ombre au tableau : la vigne ancienne du Paradis a souffert de la canicule, de la sécheresse et sans doute d'un vieillissement naturel, elle n'a pas produit de raisins cette année, pas de vendanges à l'automne 2019 !



Le 26 avril, plantation de 112 plants de pommes de terre (des Rosabelle essentiellement) et de quelques cucurbitacées avec des enfants du Centre de Loisirs, venus jouer aux petits jardiniers.

Le 16 juillet, à peine 3 mois après, les enfants sont revenus pour récolter ce qu'ils ont mis en terre, ils ont eu le plaisir tout particulier de mettre au jour les belles pommes de terres roses, qu'ils se sont disputés comme si c'était des œufs de Pâques.

L'équipe du Paradis

Portraits

Patrice

Patrice est notre chef suprême, irremplaçable, notre ambassadeur de la vigne : les gestes augustes du travail bien fait, la maîtrise parfaite de l'action... notre dégustateur

œnologue nous offre souvent le nectar de ses vins. Il est le maître des lieux, au guidon de sa tondeuse. Son personnage s'affirme et s'améliore à chaque passage dans notre vigne. L'amitié, le partage se font autour de notre table de vigneron amateurs.

Il a plusieurs casquettes à son actif, ce qui rend son style inimitable !



Jean-Marie

Mais quel est ce son émanant d'un véhicule ancien, au bout de la route ?

Bien sûr c'est lui, perché sur son tracteur, la casquette chantante, moustache en avant.



C'est Jean-Marie, notre Jean Ferrat des terres auvergnates : Entraigues et Enval ont des ressemblances ! De l'Ardèche à l'Auvergne voici deux personnages semblables, dans le respect de la terre et des valeurs, la fleur au tracteur.

Gilbert Boudoussier

Un nouvel abri sous roche découvert à Enval

Samedi 18 mai 2019 après-midi, une visite a été organisée pour les membres de l'ADVEP d'un site archéologique découvert récemment à Enval et présenté par Frédéric Surmely, conservateur du patrimoine, spécialisé dans la préhistoire à la DRAC Rhône-Alpes Auvergne. Il s'agit d'un abri sous roche, et non pas d'une grotte, comme l'abri voisin Durif où a été découverte la fameuse « vénus d'Enval », (au musée Bargoin, une vitrine est consacrée à cet abri Durif).

A Enval, l'un des hameaux de Vic-le-Comte, à l'occasion de travaux, des découvertes archéologiques importantes ont été mises au jour dans un abri sous roche datant du magdalénien moyen, plus précisément du paléolithique supérieur, époque de l'apparition de l'homo sapiens sapiens (qui correspond à la morphologie de l'Homme moderne), au tout début du grand réchauffement climatique (-16 000 ans environ avant notre ère).



La température avoisinait à l'époque 12° en dessous de celles que l'on connaît actuellement et il y avait alors des rennes, des loups... et des hommes, plus imposants que nous, massifs, très intelligents en fait (ce sont leurs contemporains qui ont peint les parois de la grotte de Lascaux, en Dordogne) ; ici ont été découverts des ossements de jeunes rennes âgés de 6 mois, des plaquettes gravées, des pattes d'animaux, des aiguilles à chat, des bijoux, des parures,...

Nos ancêtres étant repartis avec le beau matériel, restent ici des objets le plus souvent cassés, d'origine locale ou provenant du centre de la France ... On notera aussi parmi le matériel mis au jour une dent de lion des cavernes, un tibia de renne et une incisive de carnivore (sans doute un renard), trouvés dans le matériel tamisé.

C'est un gisement remarquable, même au plan national, une preuve intéressante des contacts qui ont pu se nouer à cette époque avec les régions alpines et pyrénéennes. Parmi les découvertes figurent notamment des dents de marmottes perforées provenant des Alpes...

On se trouve donc en présence de civilisations nomades, aptes aux flux d'échanges commerciaux. Différents domaines sont concernés par l'étude de ce site et se croisent, comme la stratigraphie, la géologie, la climatologie, l'étude de la faune, la sociologie...

Le propriétaire, Didier Milliard, est propriétaire des objets et décidera de ce qu'il veut en faire. Les fouilles sont très réglementées et bénéficient ici de la bienveillance du propriétaire, ce qui n'est pas toujours le cas. Les campagnes de fouilles sont acceptées ou non par le MCC (Ministère de la Culture et de la Communication), et il y en a peu qui sont retenues. On dénombre 3000 objets au m2, parfois juste des fragments.

S'agit-il du lieu le plus intéressant, serait-ce préférable de faire de petits sondages ici et là ? On trouve le même genre de site préhistorique à la confluence du ruisseau d'Enval et la rivière Allier, ainsi qu'au pont SNCF de Longues.

Les membres de l'ADVEP présents ont été très satisfaits par cette présentation intéressante et l'après-midi s'est terminée par le pot de l'amitié.



Les plus passionnés continuaient à tamiser les débris extraits du chantier dans l'espoir de trouver la perle rare !

Marie-Claire Ricard

Libellules rouges

L'été dernier, nous (ADVEP) avons été interpellés plusieurs fois suite à l'observation d'une libellule à corps rouge dans les bois de la Comté et au plan d'eau des Orleaux. En fait, plusieurs espèces ont cette caractéristique.

La première, déjà assez répandue sur le territoire national, est le Sympétrum rouge sang, caractérisée par une coloration noire des pattes et que nous avons observé près de la mare des bois de la Comté.



le Sympétrum rouge sang (*Sympetrum sanguineum*)

La seconde, une magnifique libellule au corps rouge plus aplatie et avec une tache ambrée assez importante à la base des ailes postérieures est le Crocothémis écarlate. Il s'agit d'une libellule d'origine méridionale dont l'aire de répartition s'est largement étendue ces dernières années vers le nord de l'Europe, phénomène attribué au réchauffement du climat. Elle a été observée au plan d'eau des Orleaux.



le Crocothémis écarlate (*Crocothemis erythraea*)

Elle annonce peut être la venue de deux nouvelles espèces. La première est le Trithémis à ailes ambrées (*Trithemis kirbyi*), originaire d'Asie et d'Afrique et apparue pour la première fois en Sardaigne en 2003, possédant des taches ambrées plus importantes sur les ailes antérieures et postérieures. Depuis, elle a été observée dans les départements de l'Aude, du Gard et de l'Ardèche sans s'y reproduire (Polette et al 2017).

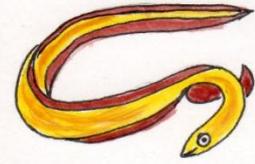
La seconde espèce de Trithémis qui pourrait arriver prochainement en Auvergne car un peu moins exigeante et bien plus présente dans tout le sud de la France (reproduction dans de nombreux sites) est le Trithémis annelé (*Trithemis annulata*) (source : Nicolas Lolive Groupe Odonat'Auvergne).

Nous allons surveiller de près leur venue éventuelle !

Marc Bonhomme



Combien de temps vivent-ils ?

		
		
		<ol style="list-style-type: none"> 1) L'éphémère 2) La reine des abeilles 3) Le hibou 4) L'anguille 5) Le pigeon 6) La chauve-souris 7) Le corbeau 8) L'araignée

Voici 8 animaux. Certains vivent très peu de temps, d'autres, au contraire, peuvent devenir très vieux.

Nous te donnons une liste de chiffres de la durée moyenne de vie de chaque espèce.

Choisis celle qui te semble convenir pour chaque animal (et lit la solution en bas de page si tu ne trouves pas) :

- a) 3 à 5 ans b) 10 à 15 ans c) 1 jour d) 10 à 40 ans
 e) 20 à 25 ans f) 5 à 6 ans g) 15 à 25 ans h) 10 à 15 ans

Mireille Cugnet et Nicole Saulas

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Cotisation à partir de 10 euros

Envoyer à: ADVEP, Michel Lonjon, trésorier,
 253 boulevard du Comté, Longues, 63270 Vic-le-Comte

Quiz :

1) Qui sont les 2 intrus parmi ces marqueurs biologiques ?

- ◇ l'abeille,
- ◇ le stylo plume
- ◇ la truite sauvage
- ◇ le pinceau naturel
- ◇ le ver de terre

2) Où se trouve actuellement la fameuse "Vénus d'Enval" ?

- ◇ au Louvres, à Paris
- ◇ au Musée Bargoin à Clermont
- ◇ Sur la plage de Longues

3) Quand y-a-t-il déjà eu un grand réchauffement climatique ?

- ◇ l'été dernier
- ◇ en l'an 1
- ◇ - 16 000 ans avant notre ère

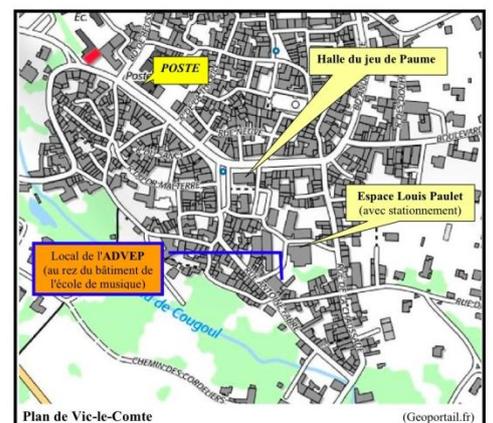
4) Quand la Collète du Lierre se reproduit-elle ?

- ◇ au printemps
- ◇ en été
- ◇ en automne
- ◇ en hiver

5) L'arbre remarquable abattu le long de la route de Clermont était :

- ◇ un Chêne
- ◇ un Noyer
- ◇ un Platane
- ◇ un Orme

Tu trouveras facilement les réponses qui te manquent dans les pages précédentes !



Contact ADVEP :
 Marc Bonhomme, président
 Tél. 04 73 69 24 44
 @: advepdelacomte@gmail.com

1 c - 2 a - 3 e - 4 h - 5 f - 6 d - 7 b - 8 g

Solution :